



# Communiqué de presse

INSTITUTIONNEL

Vendredi 18 novembre 2011

## Les grandes orientations du budget 2012 de l'AggLO

**Les mises en service de la 2<sup>nd</sup>e ligne de tramway et de la station de traitement des eaux de l'Île Arrault témoignent de l'engagement de l'AggLO en faveur du développement durable.**

L'Agglomération a organisé, lors du Conseil de communauté du 17 novembre, le débat sur les orientations de son budget pour 2012. Ce débat sera précédé pour la première fois par la présentation d'un rapport sur la situation de l'AggLO en matière de développement durable, en application de la loi « Grenelle II ».

Dans un contexte économique incertain, qui se traduit notamment par la volonté partagée par tous les pays de la zone euro de réduire les déficits publics, ce débat sera l'occasion de faire le point sur la stratégie mise en œuvre par l'AggLO pour financer l'important programme d'investissement inscrit au projet d'agglomération 2008-2014 (notamment la réalisation de la seconde ligne de tramway), dont on peut constater aujourd'hui qu'elle est respectée.

Les grandes orientations proposées pour 2012, conformes à la stratégie définie en 2008, retiennent **une stabilité des taux de la fiscalité locale, la maîtrise des frais de fonctionnement et la poursuite des projets d'investissement prévus au projet d'agglomération**, alors même que le projet de loi de finances pour 2012 affiche clairement les efforts supplémentaires qui sont demandés aux collectivités locales pour participer au redressement du budget de l'Etat.

Dans ce contexte peu favorable, l'autofinancement prévisionnel sera toutefois en légère progression par rapport au budget 2011 en anticipation de la montée en charge programmée du remboursement de la dette souscrite pour le projet CLEO. L'endettement global anticipé en fin d'exercice 2012 devrait ainsi atteindre 635 M€, soit 2300 €/habitant, étant précisé que la dette de l'AggLO est constituée d'emprunts classiques, majoritairement souscrits à taux fixe.

Avec la mise en service de la seconde ligne de tramway et du nouveau réseau-bus associé, la mise en eau de la station de traitement des eaux de l'Île Arrault, la livraison d'une plateforme pour la gestion des mâchefers et d'un nouveau centre de tri des déchets, la poursuite des travaux de mise en valeur et de préservation des quais de Loire et des milieux sensibles, le **développement durable** reste plus que jamais le dénominateur commun des projets portés par l'AggLO, dans une stratégie de **développement harmonieux et équilibré de son territoire**.

### Contact presse

**Cécile MONOD**, Responsable pôle communication

Tél. : 02 38 78 77 28 / Fax : 02 38 78 49 01 - [cmonod@agglo-orleans.fr](mailto:cmonod@agglo-orleans.fr)



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -  
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -  
SAINT JEAN DE BRAYÉ - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY